L'an deux mille VINGT DEUX, le 11 avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ESSAY, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame LEROY, Pascale.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2022.

Présence de :

Mmes BELLIOT, Morane - BOUCHER, Mélanie - LELEUX, Christine

MASSY, Hélène - Mrs BRUNEAU, Daniel - CHOPLIN, Patrick DESCHAMPS, Julien - LECLERC, Jean - VILLEDIEU, Jérôme.

Absence excusée Mme Nadine JARDIN donne procuration à Mme Christine LELEUX

Mr Gilles MAROLLEAU donne procuration à Mr Patrick CHOPLIN Mr Jean-Paul JOURDAIN donne procuration à Mr Daniel BRUNEAU Mr Hervé KAUFFMANN donne procuration à Mr Jérôme VILLEDIEU

Mme Delphine DESERT

Absence

Mme BOUCHER, Mélanie

Mr **Julien DESCHAMPS** a été *désigné secrétaire de la séance* par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

2022-18 - PROJET ADRESSAGE - DENOMINATION DES VOIES

Mr Daniel BRUNEAU a présenté au Conseil Municipal le travail réalisé en collaboration avec l'agence départementale d'ingénierie de l'Orne.

Le but de l'adressage est multiple notamment faciliter l'accès à la fibre optique, une meilleure précision des GPS.

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales et principalement celles à caractère de rue ou de places publiques, est laissée au libre choix du Conseil Municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le Maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré.

Le Conseil Municipal,

à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

Décide la création des voies avec les dénominations suivantes (voir tableau joint)

2022-19 - VOTE DES SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

Madame la Maire présente les demandes de subventions reçues à ce jour.

- Comité des fêtes,
- Association Sées du Ciné.
- Association Sportive I.S.L Sées,
- U.N.A Alençon-Perche,
- A.D.M.R Le Mêle-sur-Sarthe,
- Secours Catholique délégation Orne-Calvados,
- Banque Alimentaire de l'Orne.

- La Ligue contre le cancer Comité de l'Orne
- France Alzheimer

L'association Familles Rurales a fait le choix de ne pas demander de subvention cette année.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et de ses représentants

VOTE les subventions suivantes.

Comité des fêtes : 400€ et 300€ pour le feu d'artifice,

Association Sées du Ciné : 200€, Banque Alimentaire de l'Orne : 200€,

La Ligue contre le cancer – Comité de l'Orne : 100€.

Le Conseil Municipal **DECIDE** de ne pas donner suite aux autres demandes reçues.

A noter que la Ligue contre le Cancer obtient la somme de 100€ au lieu de 200€ car le Conseil a décidé de réserver une somme de 100€ en cas de demande de subvention de l'association Sées pour Elles.

Informations

Une réunion publique d'information concernant le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) se déroulera le lundi 9 mai 2022 à la salle polyvalente à 18h30.

Un groupe de travail PLUI sur les zones naturelles et agricoles sera organisé de 14h à 16h le 9 mai au foyer rural de Sées.

Ce groupe de travail est ouvert aux agriculteurs et membres du conseil municipal.

Le bureau des maires et la commission des Finances de la CDC des Sources de l'Orne se sont réunis le jeudi 7 avril afin d'évoquer le budget de la CDC. Il a été décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et de recourir à l'emprunt pour équilibrer le budget.

M le Président de la CDC a demandé aux maires présents une participation à hauteur de 18€ par habitant afin de construire le pôle de santé qui sera situé à Sées. Une délibération devra être prise par toutes les communes sur cette participation.

Kilian Le Bec, stagiaire suivi par Anthony Marchand est en charge de créer deux chemins de randonnées dans le bois de Montperroux, le premier sera familial et le second destiné aux randonneurs. Une convention devra être signée avec l'ONF (office national des forêts).

Jérôme Villedieu prend la parole afin d'exposer deux projets :

Le premier concerne le printemps de la chanson pour 2023. Il est envisagé d'accueillir un concert sur la commune d'Essay. Cet évènement est financé à 50% par le Département. Pour les 50% à la charge de l'organisateur, il est envisagé de demandé une subvention à la CdC et de partager le reste entre Familles Rurales et la Commune.

Le second concerne Essaystival qui est reconduit en 2022 les vendredi 24 juin et 1er juillet avec des concerts, le 8 juillet avec une soirée jeux et enfin le 22 juillet un ciné en plein air accompagné d'un pique-nique est envisagé. Cet événement sera subventionné à hauteur de 60% par la Caf. Familles Rurales demande à la commune de participer. Le conseil donne un accord de principe, aucune subvention n'ayant été sollicitée cette année par cette association.

Il est prévu une réunion entre le Logis Familial et la mairie concernant le bornage du lotissement et la sortie de l'immeuble situé rue Roederer.

Un accompagnement numérique par la Snat (scène national) est mis en place sur Essay le lundi après-midi et le mercredi ou sur demande en mairie ou auprès d'Anthony Marchand.

Deux spectacles déambulatoires se dérouleront le vendredi 10 juin 2022 à 18H et à 21H, départ au niveau du Presbytère (Place St Louis).

Ce spectacle est mis en place par la scène nationale 61, il est gratuit et tout public.

Une exposition sera faite dans les lieux publics des œuvres de Mme PLU (artiste résidant sur la commune d'Essay).

Question diverse

Question posée par Patrick Choplin concernant l'entretien, le curage des bouches d'égout, du fait de l'absence de la balayeuse de la CDC suite à une panne, beaucoup de déchets se sont accumulés dans les bouches d'égout. Un curage est-il envisagé?

SEANCE LEVEE à 22 heures 25 minutes.

La Maire

Pascale LEROY